



Assemblée Générale mixte

30 mars 2023

Bellefontaine

Sommaire

1. Girodgroup en quelques chiffres
2. Rétrospective Groupe de l'exercice 2021/2022
3. Bilan et stratégie
4. Perspectives
5. Assemblée Générale Mixte
 - Questions des actionnaires
 - Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire
 - Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire



1. Girodgroup en quelques chiffres

Girodgroup c'est :

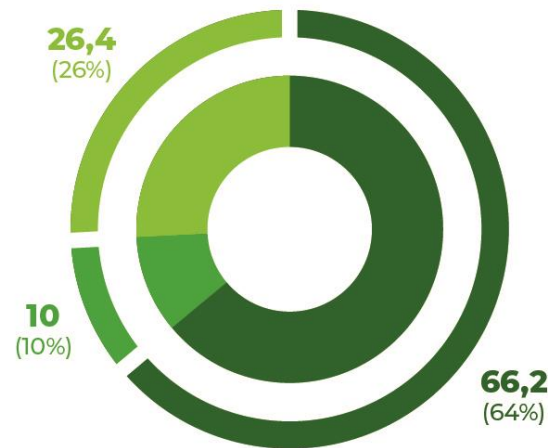
3 pôles d'activités

Signalisation France
Sociétés spécialisées
Activité internationales

102,6 M€
de chiffre d'affaires

818 collaborateurs*

Chiffres d'affaires consolidés (en M€)



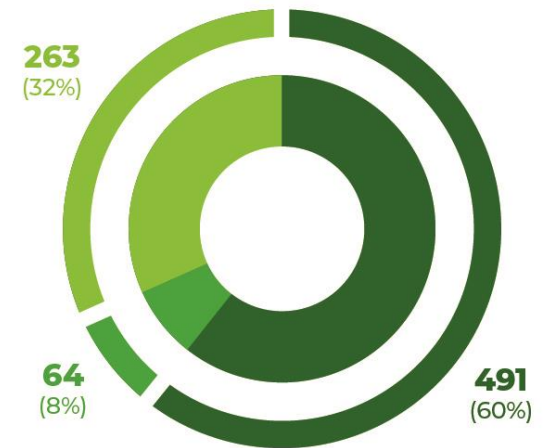
● Pôle Signalisation France

● Pôle Sociétés Spécialisées

● Pôle Activités Internationales

Données au 30/09/2022

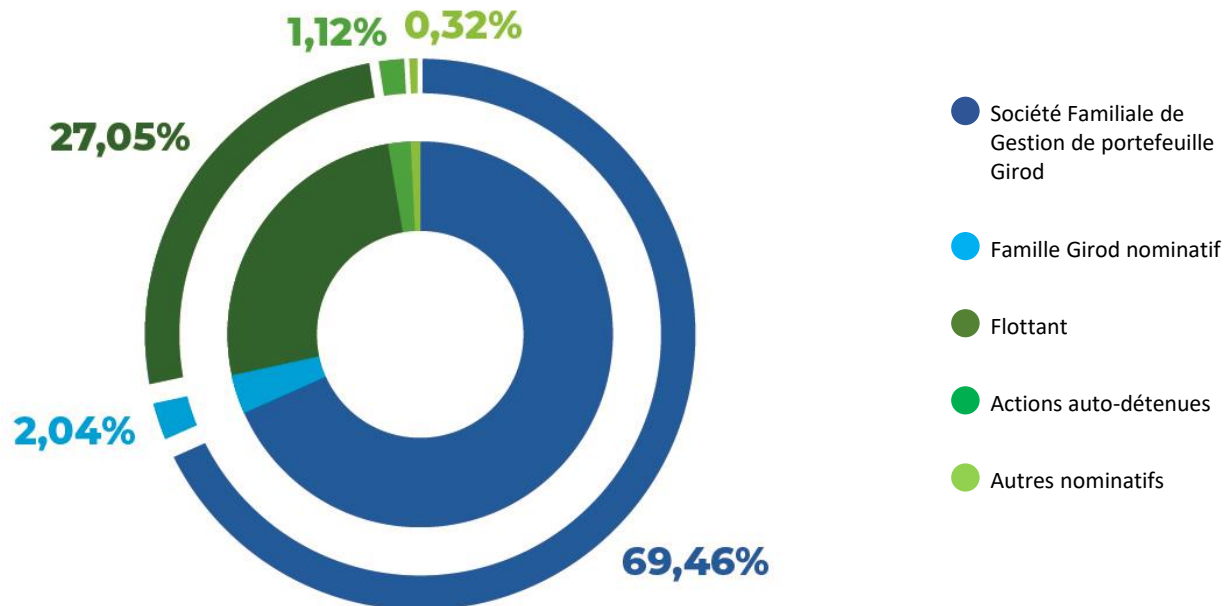
Nombre de collaborateurs



**Effectif moyen du groupe, en nombre de salariés (ETP)*

1. Girodgroup en quelques chiffres

Répartition de l'actionnariat (au 30/09/2022 après Bourse)



2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Faits marquants de l'exercice 2021/2022

Groupe

Un résultat impacté par les difficultés opérationnelles de l'Espagne et de la Lettonie, la hausse des prix des matières premières et la dépréciation du goodwill de Concept urbain.

Signalisation France

L'augmentation du prix des matières premières avec une répercussion partielle aux clients.

Une amélioration du ratio de masse salariale.

Sociétés Spécialisées

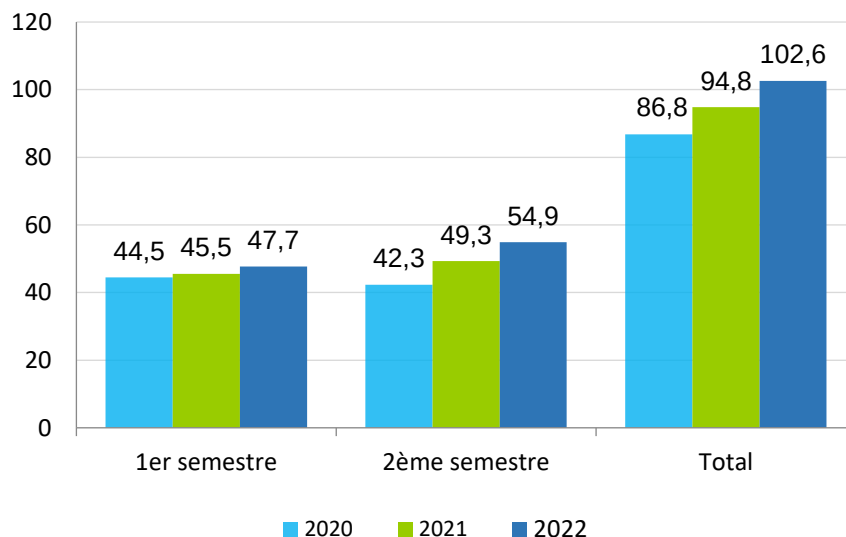
Un bon exercice malgré l'impact des prix des matières premières sur la marge.

Activités Internationales

Une année de transition avec des prises de décisions stratégiques.

Comptes consolidés

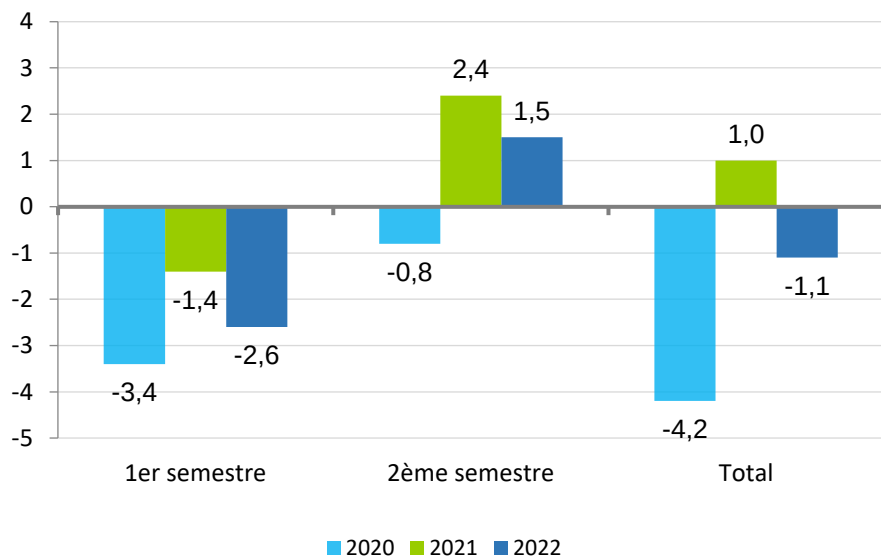
Chiffre d'affaires



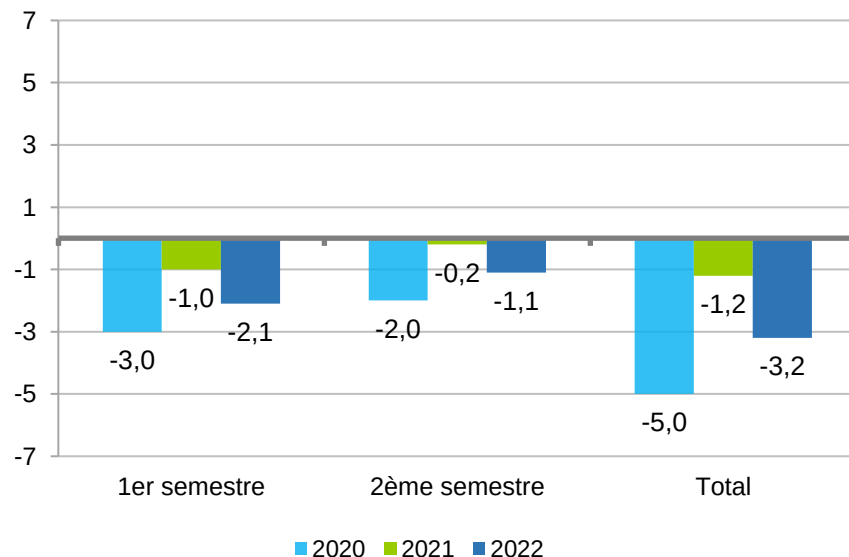
2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Résultat opérationnel courant (en M€)



Résultat opérationnel (en M€)



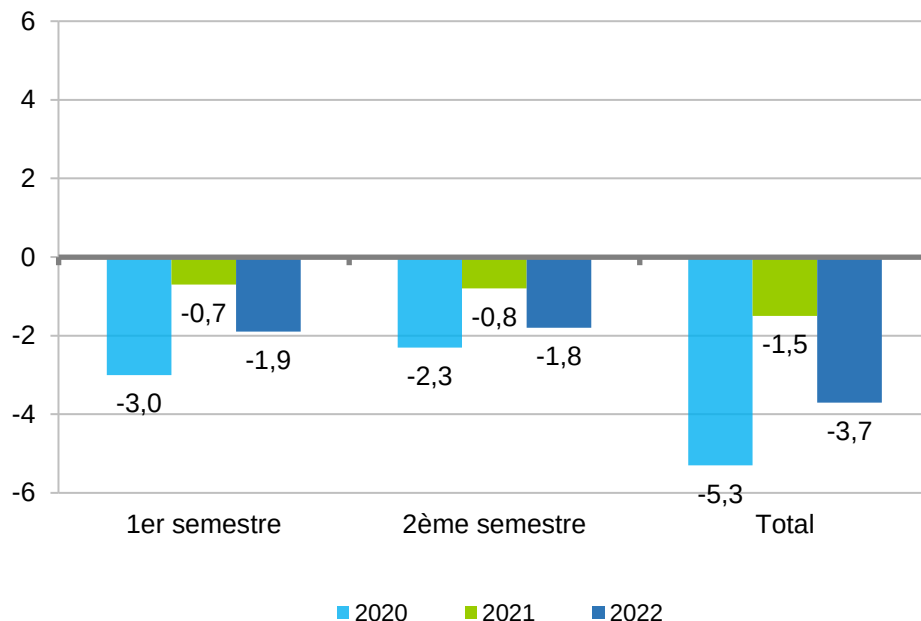
■ dépréciation de 2,6 M€ d'actifs du périmètre SIF

■ dépréciation de 2,8 M€ d'actifs liée à la Lettonie, l'Espagne et à la perte de valeur sur le goodwill de Concept Urbain

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Résultat net part du groupe (en M€)



Principaux impacts :

- 2,4 M€ sur l'Espagne
- 2,1 M€ sur Signalisation France, liés à la hausse des matières premières non répercutées
- 1,2 M€ sur Concept Urbain
- 0,8 M€ sur la Lettonie

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du résultat (en M€)

Compte de résultat (exprimés en M€)	30/09/2022		30/09/2021		Ecart (M€)	Ecart (%)
Chiffre d'affaires	102,6		94,8		7,8	/
Production stockée et immobilisée	1,7		0,0		1,7	/
Production de l'exercice	104,3	100%	94,8	100%	9,6	/
Consommation matières, sous-traitance, +/- variation des stocks	39,6	38,0%	31,1	32,8%	8,5	5,2
Charges de personnel	32,9	31,5%	33,0	34,8%	-0,1	-3,3
Autres charges	27,3	26,2%	24,5	25,8%	2,8	0,4
EBITDA	4,5	4,4%	6,2	6,6%	-1,7	-2,2
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5,6	5,3%	5,2	5,5%	0,4	-0,2
Résultat opérationnel courant	-1,1	-1,0%	1,0	1,0%	-2,0	-2,0
Résultat opérationnel	-3,2	-3,1%	-1,2	-1,3%	-2,0	-1,8
Résultat net (Part du groupe)	-3,7	-3,5%	-1,5	-1,6%	-2,2	-1,9

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du bilan (en M€)

Actifs (exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Goodwills	3,7	4,9	-1,2
Immobilisations incorporelles	4,6	3,9	0,7
Immobilisations corporelles	19,8	24,7	-4,9
Droits d'utilisation	7,0	5,9	1,1
Autres actifs non courants	1,3	3,7	-2,4
Actifs non courants	36,5	43,1	-6,6
Stocks	18,2	16,0	2,2
Clients	21,9	22,9	-1,0
Autres actifs courants	6,0	5,2	0,8
<i>dont CICE</i>	0,7	1,7	-1,0
Trésorerie	5,4	4,4	1,0
Actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente	51,5	48,5	3,0
Actifs destinés à être cédés	0,1	0,0	0,1
Actifs courants	51,6	48,5	3,1
Total actifs	88,0	91,6	-3,6

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution du bilan (en M€)

Capitaux propres et passifs (exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Capitaux propres consolidés	51,5	54,9	-3,4
Dettes financières non courantes	6,3	6,7	-0,4
Provisions non courantes	0,4	0,4	0,0
Dettes de location	4,1	4,1	0,0
Autres passifs non courants	2,9	3,5	-0,6
Passifs non courants	13,8	14,6	-0,8
Dettes financières courantes	3,0	4,3	-1,3
Provisions courantes	1,0	0,9	0,1
Fournisseurs	9,1	8,5	0,6
Dettes de location	2,1	1,7	0,4
Autres passifs courants	7,6	6,7	0,9
Passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées	22,7	22,1	0,6
Passifs destinés à être cédés	0,0	0,0	0,0
Passifs courants	22,7	22,1	0,6
Total passifs	36,5	36,7	-0,2
Total capitaux propres et passifs	88,0	91,6	-3,6

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie (en M€)

Tableau des Flux de Trésorerie (chiffres exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021
Capacité d'autofinancement	4,5	5,8
Impôt sur le résultat payé	-0,4	-0,2
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	-0,5	-1,7
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3,6	3,9
Acquisitions nette d'immobilisations	-2,4	-3,9
Acquisitions et cession de filiales	0,0	-0,2
Autres	0,1	0,1
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	-2,3	-4,0
Variation des emprunts	-0,3	-2,2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0,0	0,0
Autres	-0,3	-0,3
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	-0,6	-2,5
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	-2,7

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Variation du BFR (en M€)

Variation du Besoin en Fonds de Roulement (chiffres exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021
Variation des stocks	-3,1	-2,1
Variation des créances clients	0,5	0,4
Variation des dettes fournisseurs	0,1	0,0
Variation du BFR "d'exploitation"	-2,5	-1,7
Variation des autres créances et dettes	2,0	0,0
<i>dont variation du CICE</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>
Variation du BFR	-0,5	-1,7

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes consolidés en normes IFRS

Evolution de la dette nette (en M€)

	30/09/2022	30/09/2021
Dette brute à l'ouverture	11,0	11,7
Remboursement	-4,9	-3,5
Souscription	7,4	2,8
Reclassement endettement Espagne	-4,2	0,0
Dette brute fin d'exercice	9,3	11,0
Dette de locations	6,1	5,8
Disponibilités	5,4	4,4
Dette nette à la clôture	10,0	12,4
Fonds propres	51,5	54,9
EBITDA	4,5	6,2
Dette nette / Fonds propres	19,4%	22,6%
Dette nette à la clôture / EBITDA	2,2	2,0
<i>Dette nette à la clôture hors retraitement IFRS 16</i>	3,9	6,6

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes sociaux

Evolution du résultat (en M€)

	30/09/2022	%	30/09/2021	%	Ecart (M€)	Ecart (%)
Chiffre d'affaires	44,7		42,7		2,0	/
Production stockée et immobilisée	1,7		1,1		0,6	/
Production de l'exercice	46,4	100,0%	43,8	100,0%	2,6	/
Consommation matières, sous traitance, +/- variation des stocks	23,3	50,2%	19,2	43,9%	4,1	6,3
Charges de personnel	10,3	22,1%	10,5	24,1%	0,2	-2,0
Autres charges	11,9	25,6%	11,4	26,0%	0,5	-0,4
Excédent Brut d'Exploitation	1,0	2,1%	2,7	6,1%	-1,7	-4,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1,9	4,0%	2,3	5,3%	-0,4	-1,3
Résultat d'exploitation	-0,9	-1,9%	0,8	1,8%	1,7	0,1
Résultat financier	-0,7	-1,5%	-2,1	-4,8%	-1,4	-3,3
Résultat courant	-1,6	-3,5%	-1,3	-3,0%	0,3	0,5
Résultat exceptionnel	1,7	3,6%	1,3	3,0%	-0,4	0,6
Résultat net de l'exercice	0,2	0,4%	0,0	0,0%	-0,2	0,4

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes sociaux

Evolution du bilan (en M€)

Actif (chiffres exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Immobilisations incorporelles nettes	4,4	3,6	0,8
Immobilisations corporelles nettes	13,7	14,8	-1,1
Immobilisations financières	19,0	18,3	0,7
Actif immobilisé	37,2	36,7	0,5
Stocks et en-cours	10,1	7,4	2,7
Clients et comptes rattachés	6,4	8,7	-2,3
Autres créances	12,3	13,1	-0,8
Disponibilités	3,6	1,8	1,8
Comptes de régularisation	0,7	0,7	0,0
Actif circulant	33,0	31,6	1,4
Total actif	70,2	68,4	1,8

2. Rétrospectives Groupe de l'exercice 2021/2022

Comptes sociaux

Evolution du bilan (en M€)

Passif (chiffres exprimés en M€)	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Capitaux propres	53,0	53,6	-0,6
Provisions pour risques et charges	0,8	0,5	0,3
Dettes financières	7,4	6,1	1,3
Dettes fournisseurs	6,0	5,4	0,6
Autres dettes	2,9	2,7	0,2
Dettes	16,3	14,3	2,0
Total passif	70,2	68,4	1,8

3. Présentation et stratégie

Stratégie du groupe

Le marché de la signalisation verticale en France est mature : 1,3 millions de panneaux permanents par an depuis 2006 (+/- 8%).

Axes de développement :

Pôle Activités Internationales : objectif de conquête de nouveaux marchés en croissance,

Pôle Sociétés Spécialisées : développement de mobiliers urbains adaptés aux évolutions liées aux mobilités douces et au changement climatique,

Pôle Signalisation France : recherche de niches et d'opportunités en lien avec les mobilités douces et les produits connectés.

Pour s'inscrire dans l'avenir, le groupe s'engage dans une stratégie de progrès qui intègre les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

3. Bilan et stratégie

La RSE, source de progrès et de création de valeur

Structuration de notre démarche :
fixer les enjeux prioritaires

3 axes majeurs

- Minimiser notre impact sur la planète,
- Fédérer et protéger les femmes et les hommes,
- Faire preuve d'éthique et de responsabilité dans la conduite de nos affaires.



Rédaction d'un rapport RSE moderne et dynamique

- Mise en valeur de nos actions et large diffusion à nos parties prenantes

3. Bilan et stratégie

La RSE, source de progrès et de création de valeur

État des lieux

- 4 enjeux environnementaux : taux de couverture de 68,7%, à déployer sur l'ensemble du groupe,
- 8 enjeux sociaux : taux de couverture de 68,7%, à déployer sur l'ensemble du groupe,
- 1 enjeu sociétal : taux de couverture de 60,5%, à déployer sur l'ensemble du groupe.



Quelques actions concrètes

- Installation de panneaux solaires en Belgique, en Hongrie, prochainement sur le site de Bellefontaine (surface 1400 m², puissance 283 kW)
- Démarches sur le site de Bellefontaine pour diminuer la consommation énergétique
- Obtention de la certification ISO 450001 par notre filiale tchèque GS Plus

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Acteur majeur et historique
de la signalisation routière
en France.



491 collaborateurs
Effectif moyen, en nombre de salariés (ETP)

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Une offre globale de produits & services

Nous concevons, fabriquons et installons les produits de signalisation routière.

Produits standards ou sur-mesure :

- Signalisation

- Signalétique

- Mobilier urbain

- Journaux électroniques d'information

- Plaques de rue

Prestations de services :

- Pose (installation)

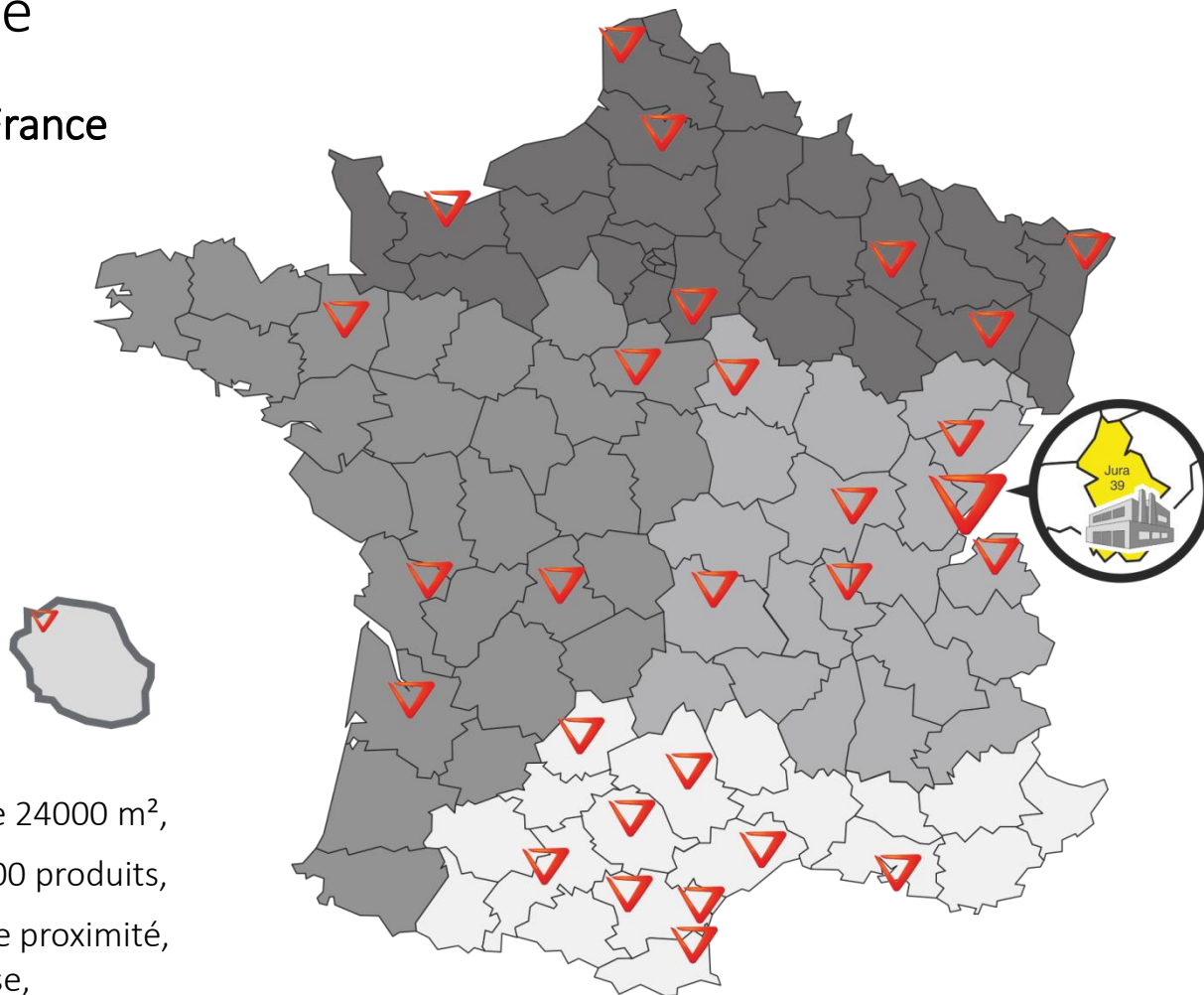
- Marquage au sol

- Balises de chantier



3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

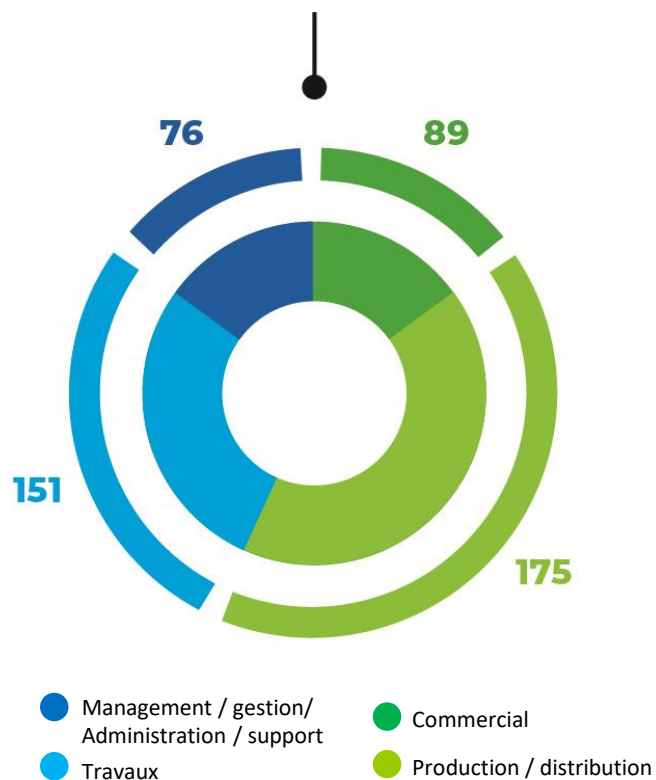


Une usine de production de 24000 m²,
Une offre globale de 150 000 produits,
Un réseau de 28 agences de proximité,
assurant les services de pose,
marquage, maintenance, balisage et
location.

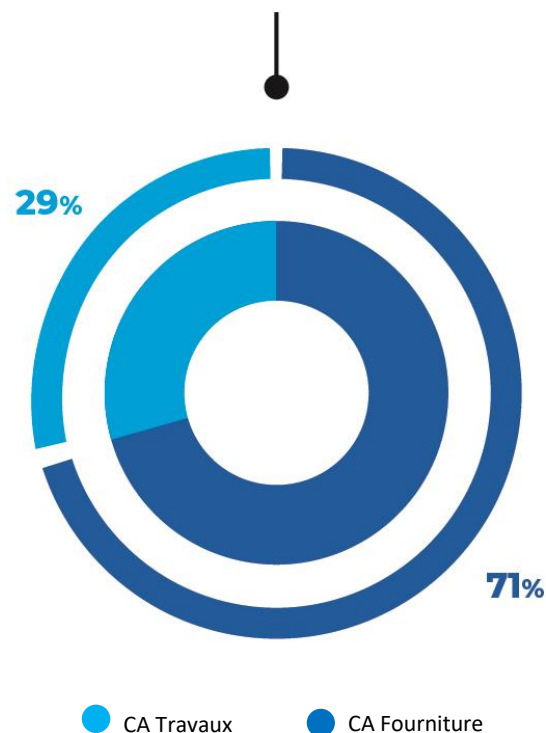
3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Nos collaborateurs
(nombre de contrats de travail au 30/09/2022)



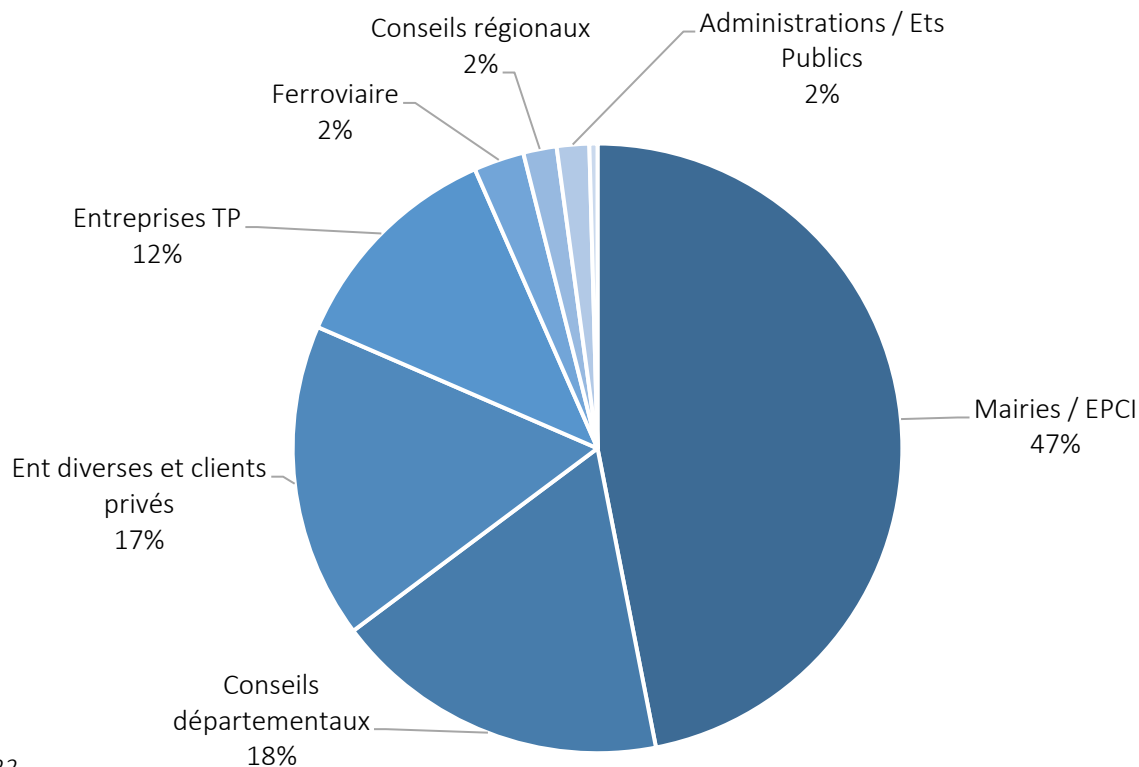
Chiffres d'affaires par activité
(exercice 2021/2022)



3. Bilan et stratégie

Le pôle signalisation France

Répartition du chiffre d'affaires en M€ de nos 12 000 clients actifs*



*Au 30/09/2022

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Le marché de la signalisation

Un marché très concurrentiel avec une clientèle majoritairement publique dont les appels d'offres tirent en permanence les prix vers le bas.

En **Signalisation Verticale**, 10 acteurs de la signalisation :

- Lacroix City (annonce de son projet de cession de la BU Signalisation)
- Isosign
- Nadia
- Aximum (Groupe Aximum/Colas/Bouygues)
- Signature Vertical & Mobility Solutions (Groupe Signature/Eurovia/Vinci)
- Bourgogne Franche Comté Signaux
- Sud Ouest Signalisation
- Nord Signalisation.
- Self Signal
- Worldplas

En **Signalisation Horizontale**, un marché du marquage très atomisé, avec des majors tels que :

- Signature
- Aximum
- Hélios

et une multitude de TPE et PME.

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France



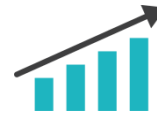
Notre positionnement

- Un modèle de fabricant et installateur
- Un réseau d'agences de services de proximité



Nos forces

- Notre image de marque et la confiance de nos clients
- La qualité reconnue de nos produits
- Un outil industriel performant



Nos axes d'améliorations

- La rentabilité des travaux et de nos agences
- L'optimisation continue des coûts

3. Bilan et stratégie

Stratégie du Pôle Signalisation France

Conserver notre position sur le marché de la signalisation, avec notamment l'optimisation de nos coûts,

Accélérer l'amélioration de notre performance travaux,

Développer notre offre sur les marchés de niche et sur les produits électroniques connectés.



3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Conserver notre position sur le marché de la signalisation, avec notamment l'optimisation de nos coûts



Renouvellement et optimisation de nos gammes de produits

Objectif : gagner en positionnement concurrentiel



Optimisation de l'outil de production avec notamment la robotisation

Objectif : réduction des coûts

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Accélérer l'amélioration de notre performance travaux



Management des outils de pilotage de l'activité

Objectif : améliorer la performance



Amélioration de la méthodologie travaux

Objectif : améliorer la productivité

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Développer notre offre sur les marchés de niche et sur les produits électroniques connectés



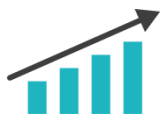
Création de nouveaux produits innovants et différenciants

Objectif : développer des produits et services à valeur ajoutée



Réponse aux marchés de demandes sur-mesure

Objectif : saisir des opportunités de marchés



Courants porteurs

La « route de demain » : Véhicule automatisé, Gestion des flux, smart city

La « Vague verte » : Boom du vélo, Nature en ville, Environnement...

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Stratégie de développement de l'offre

Opportunité de marché

Décret selon lequel les mairies de plus de 3500 habitants doivent répondre à l'obligation de publier les actes sous forme électronique.

Solution clé en main

Mobiliers d'affichage légal digitale

Interface web de gestion



PLANIFICATION



PUBLICATION



CERTIFICAT



ARCHIVAGE



3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Stratégie de développement de l'offre



Opportunités de marché

Evolution de la réglementation des feux « récompense »

Répondre aux problématiques de sécurité des piétons

Solutions connectées

Pour répondre aux configurations des espaces publics.

3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

Stratégie de développement de l'offre

Opportunité de marché

Développement des mobilités douces

Plan Vélo doté par l'Etat de 250 millions €

Subvention Alvéole Plus

Solution

Concept d'abri multimodal

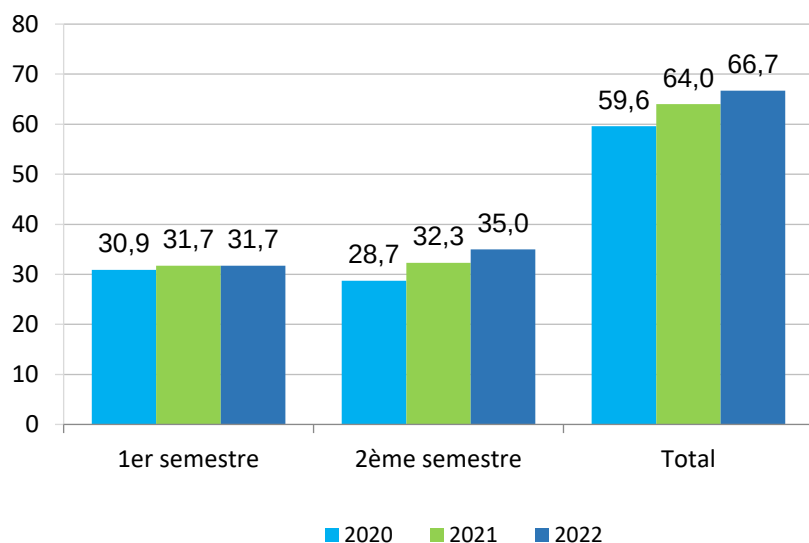
Be'Max pour un maximum d'options et de configurations pour répondre aux besoins.



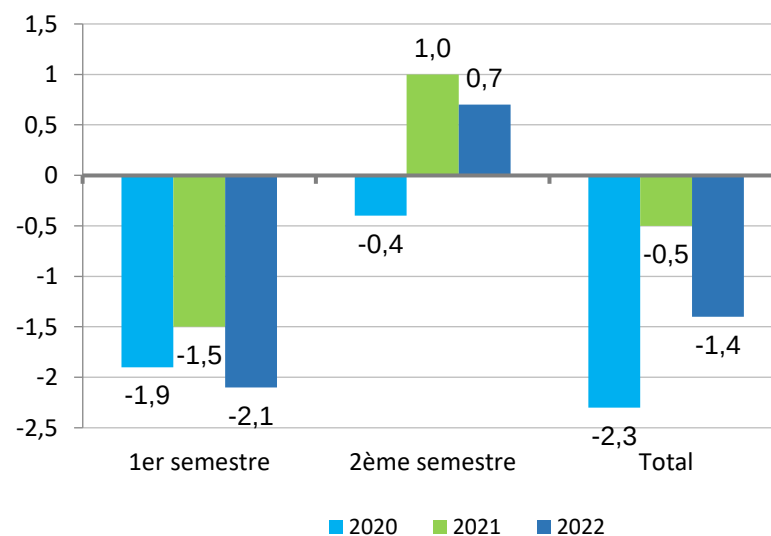
3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEUR)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Bilan et stratégie

Le pôle Signalisation France



Objectifs Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre 66 M€ et 70 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre 0 M€ et +1 M€



Réalisé Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
66,7 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-1,4 M€



Objectifs Exercice 22/23

- Chiffre d'affaires*
entre 66 M€ et 69,5 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre -0,3 M€ et +0,8 M€

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

3. Bilan et stratégie

Le pôle Sociétés spécialisées

Les sociétés de ce pôle conçoivent, fabriquent et commercialisent du mobilier urbain non publicitaire.



2 sociétés
64 collaborateurs

Effectif moyen, en nombre de salariés (ETP)

3. Bilan et stratégie

Le pôle Sociétés spécialisées

Concepturbain...

créateur de mobilier au design affirmé

Participer à l'amélioration des écosystèmes urbains en alliant performance durable et esthétique contemporaine.



Atech...

Expert du mobilier végétalisé

Du produit standard au mobilier de fleurissement sur-mesure, un savoir-faire pour plus de nature en ville !

3. Bilan et stratégie

Stratégie du Pôle Sociétés Spécialisées

Atech

Poursuite du développement de l'activité avec un positionnement "d'innovateur technologique",

Développement de produits avec optimisation de la gestion de l'eau,

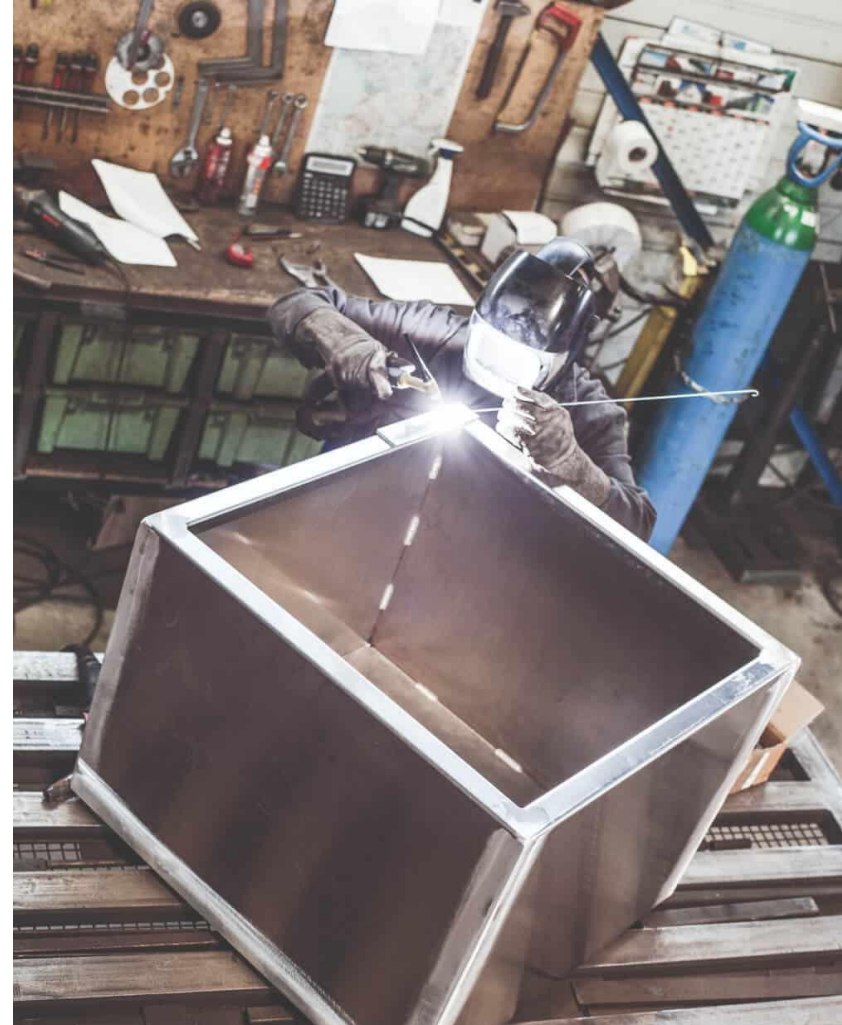
Développement d'îlots de fraîcheur,

Développement du travail de collaboration avec des architectes pour l'activité privée.

Concept Urbain

Développement d'une nouvelle gamme pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques,

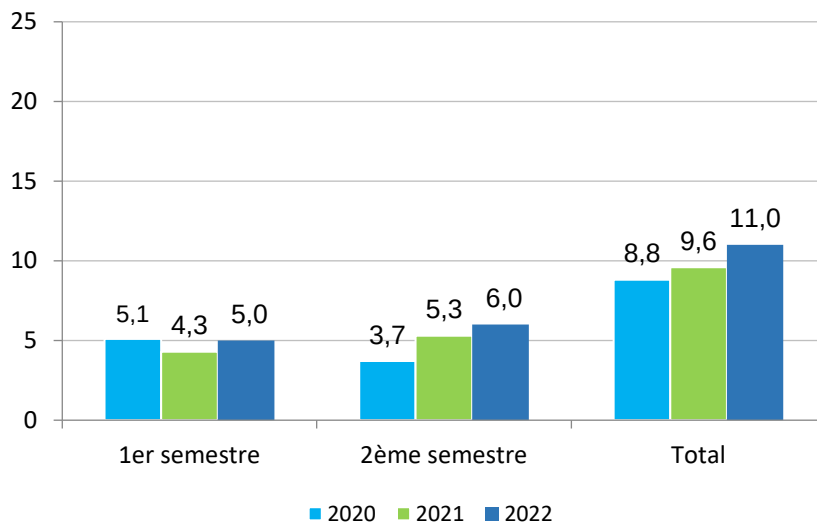
Dynamisation commerciale : recherche de nouvelles niches en France et à l'export.



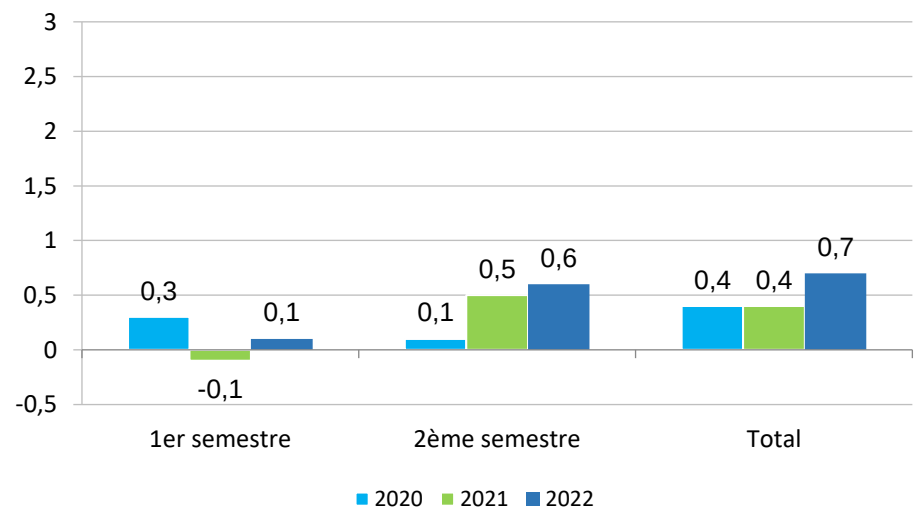
3. Bilan et stratégie

Le pôle sociétés spécialisées

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEUR)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Bilan et stratégie

Le pôle sociétés spécialisées



Objectifs Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre 10,5 M€ et 12 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,5 M€ et +0,8 M€



Réalisé Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
11,0 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+0,7 M€



Objectifs Exercice 22/23

- Chiffre d'affaires*
entre 10,5 M€ et 12 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,5 M€ et +0,8 M€

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

3. Bilan et stratégie

Le pôle Activités internationales

Réalisation des activités du groupe à l'international.



10 sociétés au 30/09/2022

263 collaborateurs

Effectif moyen, en nombre de salariés (ETP)

3. Bilan et stratégie

Le pôle activités Internationales

Sur les 10 sociétés, 8 produisent pour leur propre marché national. Elles sont positionnées dans les activités suivantes :

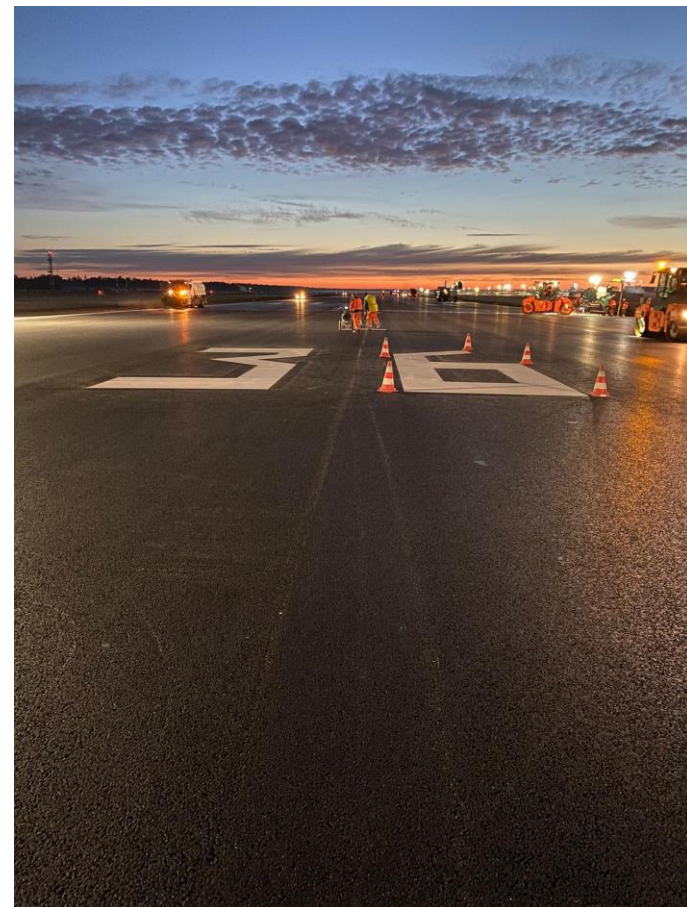
- Signalisation
- Marquage au sol
- Mur anti-bruit
- Mobilier urbain
- Gestion d'accès
- Glissière de sécurité



3. Bilan et stratégie

Stratégie du pôle Activités Internationales

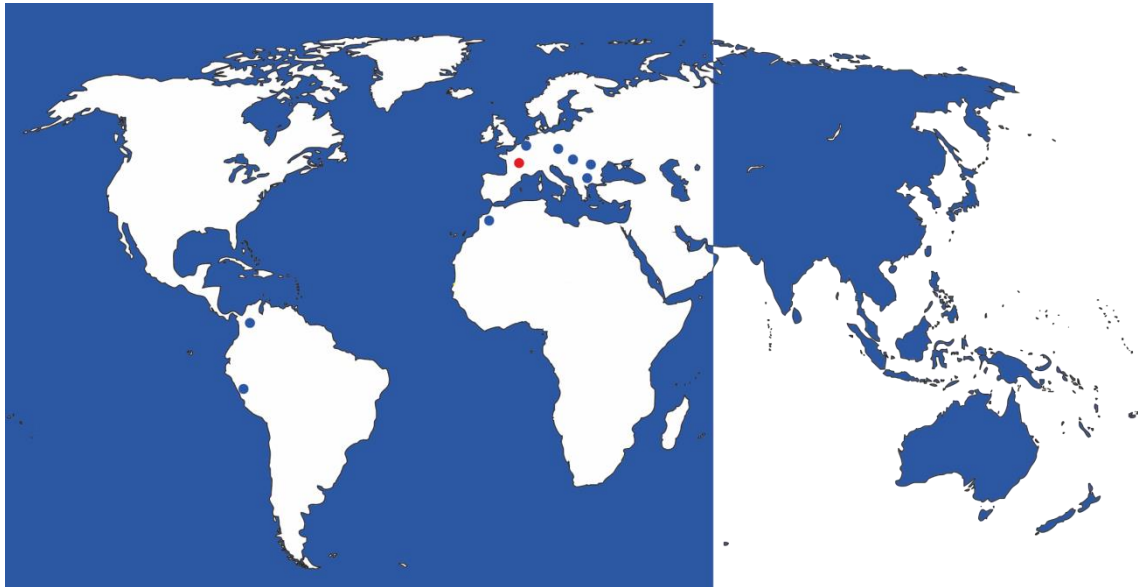
Une stratégie à l'international axée sur la croissance de nos filiales existantes avec le développement de notre présence sur des marchés à potentiels.



3. Bilan et stratégie

Stratégie du pôle Activités Internationales

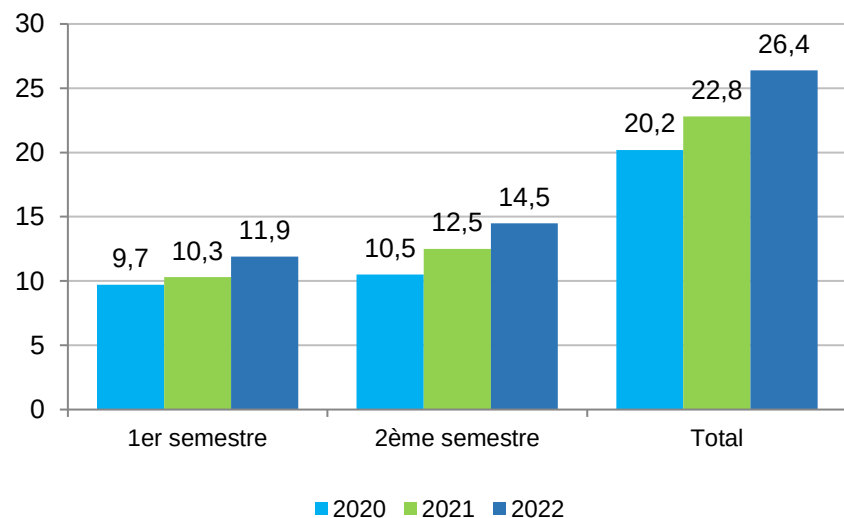
- Réorganisation avec décisions prises sur l'exercice précédent dont les effets seront portés sur cet exercice (vente de l'Espagne et fermeture de la Lettonie)
- Mise en place de nouveaux managers (Maroc, République Tchèque)
- Sur la base des implantations actuelles, développer les activités du groupe sur des pays limitrophes



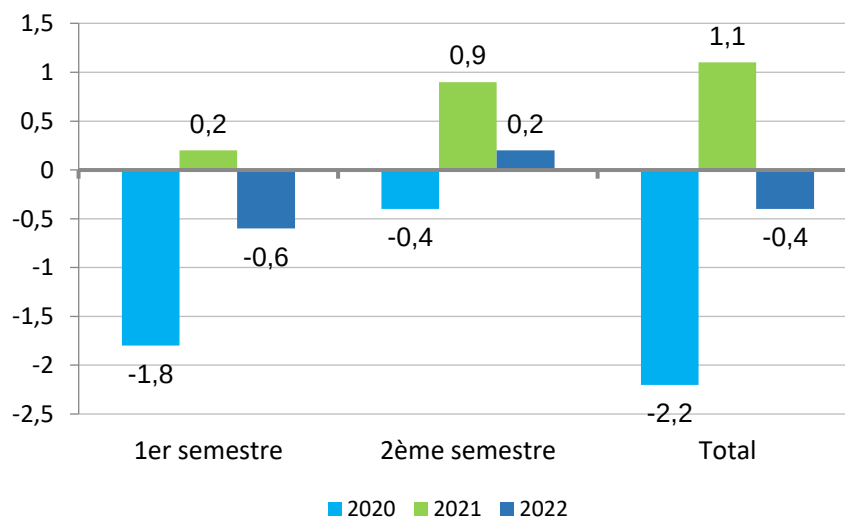
3. Bilan et stratégie

Le pôle activités Internationales

CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN M€ / AVEC INTER-SECTEUR)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(EN M€)



3. Bilan et stratégie

Le pôle activités Internationales



Objectifs Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre **23 M€** et **25 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,6 M€** et **+1,1 M€**



Réalisé Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
26,4 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-0,4 M€



Objectifs Exercice 22/23

- Chiffre d'affaires*
entre **18,5 M€** et **21 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,5 M€** et **+0,9 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

4. Perspectives Groupe 2022/2023



Objectifs
Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires
entre **95 M€** et **99 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **-0,4 M€** et **+1 M€**



Réalisé
Exercice 21/22

- Chiffre d'affaires
102,6 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-1,1 M€



Objectifs
Exercice 22/23

- Chiffre d'affaires
entre **96 M€** et **100 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,7 M€** et **+1,7 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter-secteurs*

4. Perspectives Groupe 2022/2023

Budgets d'investissement 2022/2023 (en M€)

Estimation chiffres consolidés (M€)	Signalisation France	Sociétés Spécialisées	Activités Internationales	Consolidé
Total Investissements	2,2	0,4	1,3	3,9
<i>Dot. Amortissements ex 2021-2022*</i>	<i>2,7</i>	<i>0,3</i>	<i>0,9</i>	<i>3,8</i>

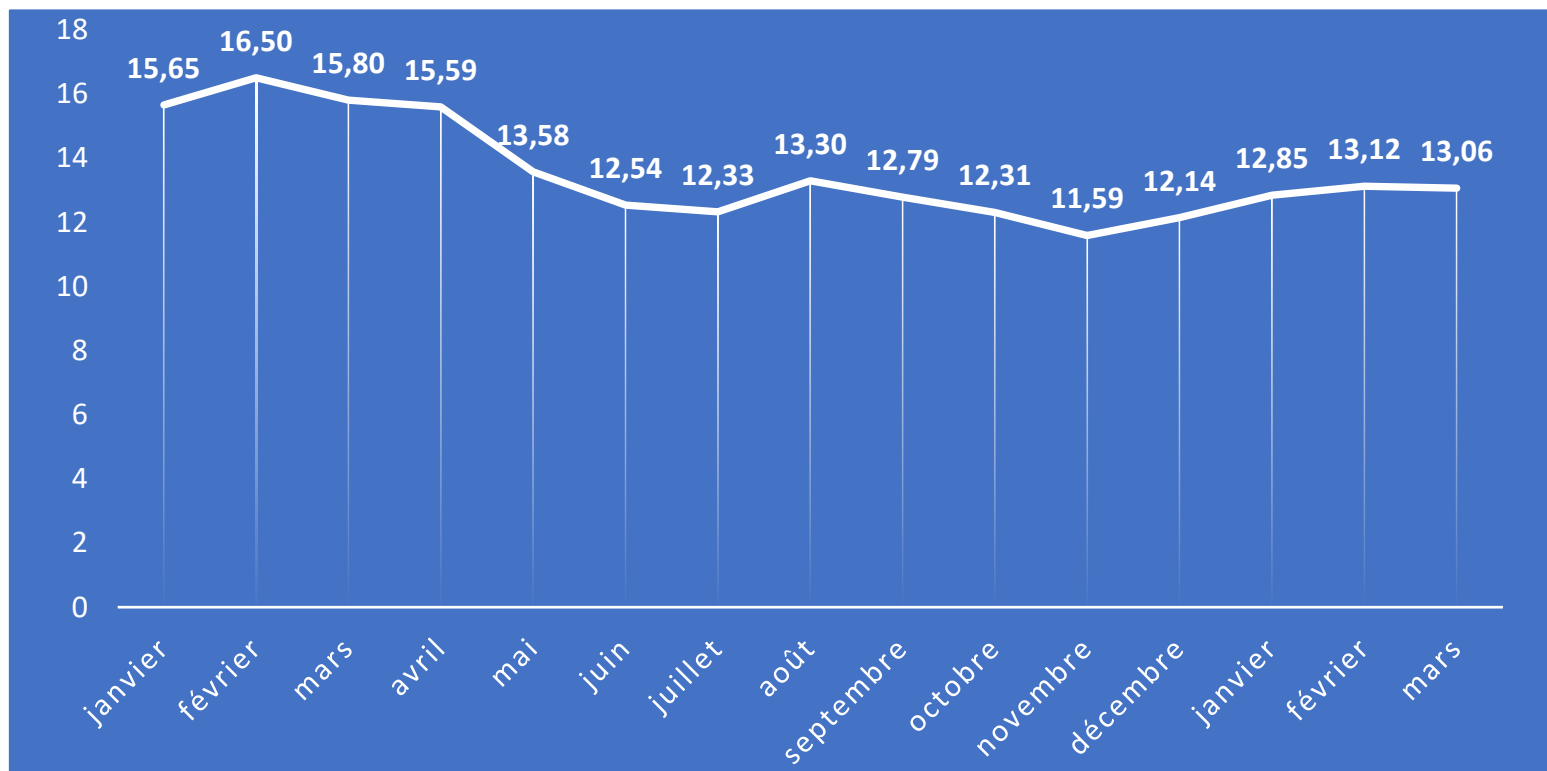
*hors droits d'utilisation d'actifs (IFRS 16)

Prévisionnel de trésorerie 2022-2023 (en M€)

	Budget 2021/2022	Réalisé 2021/2022	Budget 2022/2023
CAF	5,2	4,5	6,0
Investissements	-4,2	-3,7	-3,9
Emprunts (+ crédits-bails)	3,9	6,9	9,6
Remboursements	-4,3	-7,2	-4,6
Cessions d'immobilisations	1,4	1,7	0,3
CICE	1,0	1,0	0,7
Total	3,0	3,2	8,0
Variation BFR hors CICE		-1,5	
Autres variations		-1,0	
Total	3,0	0,6	8,0

4. Perspectives Groupe 2022/2023

Cours moyen de l'action Signaux Girod (en €)



5. Assemblée Générale Mixte

COMPOSITION DU BUREAU

5. Assemblée Générale Mixte

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale **Ordinaire**

- Rapport de gestion sur les comptes sociaux et rapport sur les comptes consolidés clos le 30 septembre 2022,
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice et sur les comptes consolidés clos le 30 septembre 2022,
- Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Rapport du Conseil d'administration concernant le programme de rachat d'actions,
- Approbation des charges non-déductibles,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Examen des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire suite à l'expiration du mandat de la société Ernst & Young et autres,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

5. Assemblée Générale Mixte

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale
Extraordinaire

- Rapport des Commissaires aux comptes réalisé en application des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue de réduire le capital par annulation d'actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

5. Assemblée Générale Mixte

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les deux premières résolutions ont pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice 2021/2022 (1^{re} résolution) et consolidés (2^e résolution) qui font ressortir respectivement un bénéfice de 185 806 euros et un résultat net part groupe de - 3 652 K€.

Première résolution

(approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2022 et des charges non- déductibles et quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2022, du rapport de gestion du Conseil d'administration, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés et desquels il résulte un bénéfice de 185 806 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 38 830 euros, et qui n'a pas donné lieu à imposition, le résultat d'ensemble du périmètre d'intégration fiscale étant déficitaire.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

(approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un résultat net consolidé part du groupe de - 3 652 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2022).

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 3e résolution porte sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'affecter la totalité du bénéfice de 185 806 euros au compte « Autres réserves » et de ne pas verser de dividende.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 185 805,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 185 805,96 euros,

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 29 982 698,70 euros.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende total	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40% mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2018/2019	1 139 062	-	-	-	-
2019/2020	1 139 062	-	-	-	-
2020/2021	1 032 500	-	-	-	-

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous vous proposons, par le vote de cette 4^e résolution, de prendre acte de la poursuite de l'unique convention conclue et autorisée antérieurement présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Quatrième résolution

(Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte que la convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie, qu'aucune convention visée à l'article L. 225 -38 dudit code n'a été conclue au cours de l'exercice 2021/2022 et approuve les termes du rapport spécial.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le mandat de Commissaire aux comptes de la société Ernst & Young et autres arrive à expiration ce jour. La 5^e résolution a donc pour objet la nomination de la société MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE dont le siège social est situé à Besançon en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire. La durée de ce mandat serait de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

Cinquième résolution

(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire suite à l'expiration du mandat de la société Ernst & Young et autres)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes de la société Ernst & Young et autres arrive à expiration ce jour, décide de nommer la société par action simplifiée MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, immatriculée au RCS de Besançon sous le numéro 622 820 223 dont le siège social est situé 9 rue Madeleine Brès 25000 Besançon, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2029, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 6^e résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à faire procéder au rachat par la société de ses propres titres, dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux Girod ;
- de procéder à l'annulation des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital.

Le prix maximum d'achat serait de 30 euros par action.

L'autorisation serait donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et pour une durée maximale de 18 mois.

Sixième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce)

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux Girod par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme règlement UE n°596/2014 du 16 avril 2014 ;
- de procéder à l'annulation de tout ou partie des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la Société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'Assemblée Générale fixe le prix maximum d'achat à 30 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la société Signaux Girod à la date considérée, pour un investissement maximum de 3 097 500 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 30 euros et d'un maximum de 103 250 actions.

Cette autorisation est donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du jour de la présente décision. Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 al. 1 du Code de commerce, le Comité social et économique est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de décider et effectuer la mise en œuvre de la présente décision, d'en préciser les conditions et les modalités, de conclure tous accords, d'effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

La 7^e résolution a pour objet de donner pouvoirs pour effectuer les formalités de droit.

Septième résolution (Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'un des objectifs du programme de rachat étant l'annulation des actions acquises, nous vous demandons, par le vote de cette 8^e résolution, d'autoriser le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à annuler tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions par période de 24 mois.

L'autorisation serait donnée jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle avec ordre du jour extraordinaire, et pour une durée maximale de 18 mois.

Huitième résolution

(Délégation à donner au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

- donne au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions par période de 24 mois, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle avec ordre du jour extraordinaire, et pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du jour de la présente décision ;
- donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir toutes les formalités requises.

5. Assemblée Générale Mixte

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

La 9^e résolution a pour objet de donner pouvoirs pour effectuer les formalités de droit.

Neuvième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION